



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 10

DEUXIÈME SESSION, QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

M. le *ministre* CULLEN propose la première lecture du projet de loi 7 — *Loi sur la mise en œuvre de l'Accord commercial du nouveau partenariat de l'Ouest (modification de diverses dispositions législatives)/The New West Partnership Trade Agreement Implementation Act (Various Acts Amended)* — dont l'objet a été indiqué.

M^{me} la *ministre* STEFANSON dépose :

une copie des *Règlements du Manitoba* 84/2016 à 140/2016 enregistrés en application de la *Loi sur les textes législatifs et réglementaires*;

(Document parlementaire n° 11)

le rapport annuel du tuteur et curateur public du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016;

(Document parlementaire n° 12)

le rapport annuel du Bureau de l'état civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

(Document parlementaire n° 13)

M^{me} SQUIRES, *ministre déléguée à la Situation de la femme*, fait une déclaration au sujet de la Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes qui aura lieu le 6 décembre 2016.

M^{me} FONTAINE et, avec le consentement de l'Assemblée, M^{me} KLASSEN font des observations sur la déclaration.

M. GOERTZEN, *ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active*, fait une déclaration au sujet de la crise liée au fentanyl.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. le *premier ministre* PALLISTER fait une déclaration au sujet de M. Jim Eldridge.

M. SELINGER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* FRIESEN, M. MALOWAY, M^{mce} KLASSEN, M^{mce} la *ministre* COX ainsi que M. YAKIMOSKI font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. MALOWAY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et le premier ministre du Manitoba à s'excuser auprès des aînés du Manitoba pour avoir manqué à leur promesse et réduit le remboursement de l'impôt sur le revenu aux personnes âgées au titre de la taxe scolaire.

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial et le premier ministre du Manitoba à s'excuser auprès des aînés du Manitoba pour avoir manqué à leur promesse et réduit le remboursement de l'impôt sur le revenu aux personnes âgées au titre de la taxe scolaire.

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à élargir le programme de pompes à insuline à usage pédiatrique pour l'offrir aux personnes âgées de plus de 17 ans qui sont atteintes de diabète de type 1 ou 2.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, MM. LINDSEY et GERRARD formulent des griefs.

M. le *ministre* FRIESEN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 3 — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*.
(Recommandé par la lieutenant-gouverneure)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* FRIESEN intervient. MM. ALLUM, SWAN et GERRARD ainsi que M^{mcs} KLASSEN et LAMOUREUX posent des questions au ministre. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise de la période des questions.

Vendredi 2 décembre 2016

M. le *ministre* FRIESEN dépose le message de la lieutenant-gouverneure recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 3.

(Document parlementaire n° 14)

La séance est levée à 12 h 36.

La présidente,

Myrna Driedger